



BIENVENUE A LA CRECHE D'ANNIVIERS

Rue de la Machigeaz 14, 3961 VISSOIE

Tél : 027 476 15 12

creche@anniviers.org

Règlement valable dès le 17 août 2020

La Nursery d'Anniviers

10 places de 3 à 18 mois

La Crèche d'Anniviers

26 places de 19 mois à 4 ans :
Les Trotteurs et les Préscolaires

L'UAPE

35 places pour les écoliers

1 H à 8 H



Le personnel de la Mijonèta vous souhaite la bienvenue.



L'équipe éducative se compose d'éducatrices de l'enfance, d'assistantes socio-éducatives, de nurses, d'auxiliaires, de stagiaires et d'apprentis ASE.



Le groupe Crèche

26 places de 19 mois à 4 ans

Ce groupe se partage en deux entités durant une bonne partie de la journée soit

Les Trotteurs de 19 mois à 3 ans et les
Précolaires de 3 ans à 4 ans 1/2.

Les enfants trouveront des conditions favorables à l'apprentissage de la vie en communauté, un environnement humain et chaleureux, approprié à leur épanouissement dans le respect de chacun.

LES HORAIRES

La structure d'accueil est ouverte du lundi au vendredi de 07h00 à 18h30. Elle est fermée une semaine durant le mois d'août pour les grands nettoyages ainsi que certains jours selon planning ci-joint.

Veillez amener votre enfant entre 07h00 et 09h00 afin de faciliter le bon déroulement des activités. **Aucune arrivée possible entre 09h00 et 09h30.**

Matin 07h00 – 09h00 accueil des enfants

07h00 – 08h00 possibilité de prendre le petit déjeuner fourni par les parents

09h00 – 11h30 période organisée

Les parents sont priés de venir chercher leur enfant

- entre 11h30 et 12h00 lorsque l'enfant n'est pas inscrit au repas de midi
- entre 12h45 et 13h00 lorsque l'enfant mange dans la structure

Après-midi 13h00 – 14h00 moment de repos

14h00 – 16h00 période organisée

Dès 18h30, un montant de **30 francs supplémentaires** sera facturé afin de participer aux frais qu'occasionne le dépassement de l'horaire.

LES INSCRIPTIONS

- Les inscriptions doivent se faire auprès de la responsable. Vous pouvez la contacter par téléphone au 027 476 15 12.
- Dès le moment où l'enfant est inscrit, les parents s'engagent à assurer une fréquentation régulière. Les désistements de dernière heure posent de sérieux problèmes d'organisation et occasionnent des coûts supplémentaires.
- Les parents dont les enfants ne sont pas inscrits régulièrement à la structure doivent annoncer l'inscription par téléphone ou par mail creche@anniviers.org. La priorité sera cependant donnée aux enfants inscrits à jour fixe.
- Tout changement de fréquentation ou absence prolongée, doit être annoncé par écrit.
- Pour le bon fonctionnement du lieu d'accueil, **il est indispensable de signaler toutes les absences** (maladies, vacances, retrait définitif).
- Les changements d'adresse, de téléphone, ou les éventuelles modifications au sein du milieu familial, seront annoncés **par écrit**, pour éviter toutes situations problématiques.

LES TARIFS

NURSERY ET CRECHE : Pour les familles domiciliées en Anniviers

1 heure	8.00
1/2 journée (de 2-4 heures)	22.50 / 16.50* / 13.50**
3/4 journée (de 4-6 heures)	27.00 / 22.50* / 20.00**
1 journée (dès 6 heures)	34.00 / 27.50* / 22.50**
Repas	5.50
Collation du matin	0.50
Goûter	1.50

* Par enfant pour deux enfants de la même famille placés

** Par enfant pour trois enfants de la même famille placés

Pour déterminer le nombre d'enfants par famille, les écoliers sont pris en compte

NURSERY ET CRECHE : Pour les familles non domiciliées en Anniviers

1 heure	12.00
1/2 journée (de 2-4 heures)	33.50
3/4 journée (de 4-6 heures)	39.00
1 journée (dès 6 heures)	45.00
Repas	7.00
Collation du matin	0.50
Goûter	1.50

UAPE : pour les familles domiciliées en Anniviers

1 heure + accompagnement à l'école	8.00
De 11h50 à 14h25	11.00
De 11h50 à 16h00	18.00
De 11h50 à 18h30	22.50
De 14h25 à 16h00	11.00
De 14h25 à 18h30	18.00
Journée	34.00
Demi-journée	22.50
Repas	6.00
Repas vacances	8.00
Pique-nique	4.00
Collation du matin	0.50
Goûter	1.50

NB : ces tarifs peuvent être sujets à modifications.

LES ABSENCES

En cas d'absence, veuillez avertir la structure avant 08h30.

Le repas ne sera pas facturé sauf durant les vacances scolaires car la réservation auprès des restaurants se fait 2 semaines à l'avance.

Désistement minimum 1 semaine à l'avance	gratuit
Désistement de 1 à 6 jours à l'avance	½ tarif
Désistement le matin même avant 08h30	plein tarif sans repas
Désistement le matin même après 08h30	plein tarif + repas
Non excusé	plein tarif + repas

Vacances scolaires :

Désistement minimum 2 semaines à l'avance	gratuit
Désistement moins de 2 semaines à l'avance	½ tarif + repas

Durant les vacances scolaires les repas sont livrés par les restaurants, c'est pourquoi nous vous demandons de confirmer la présence de votre enfant minimum 2 semaines à l'avance.

Les tarifs ci- dessus s'appliquent également en cas de maladie. Le certificat médical n'est pas nécessaire.

MALADIES

Si l'enfant est malade, les parents sont priés d'avertir la structure d'accueil avant 08h30.

Les enfants malades ne peuvent être pris en charge par la structure. Un petit malade a besoin de calme, de tranquillité et de la présence d'un adulte à ses côtés. Il est important de respecter cette mesure **pour son propre confort et par respect pour les enfants possédant une santé plus fragile.**

En cas de maladie de l'enfant, les parents sont priés de prévoir une solution de garde autre que la crèche.

Le personnel éducatif peut décider si l'état de santé de l'enfant permet de fréquenter ou non la structure.

Les parents doivent être atteignables durant la journée. En cas d'urgence, la crèche avertit les parents. S'il n'est pas possible de les joindre ceux-ci délèguent leur pouvoir au personnel de la structure qui prendra les dispositions qui s'imposent.

Seuls les antibiotiques prescrits peuvent être administrés aux enfants selon la demande des parents.

En cas d'absence due à la maladie, nous vous rendons attentifs au fait qu'il n'est plus nécessaire de fournir un certificat médical.

MALADIES NECESSITANT UNE EVICTION

Liste basée sur les recommandations romandes d'éviction
Précolaires des maladies transmissibles

Maladies	Retour dans la structure
Angine à streptocoques	24h00 après la 1 ^{ère} dose d'antibiotique (3 doses minimum)
Bronchiolite	Dès que l'état général de l'enfant le permet
Coqueluche	Dès le 6 ^{ème} jour de traitement d'antibiotique
Conjonctivite	L'enfant sera refusé en cas d'yeux rouges et purulents. Retour possible selon avis médical
Gastro-entérite	A l'arrêt des symptômes
Grippe	Dès que l'état général de l'enfant le permet
Pieds-mains-bouche	Dès que l'état général de l'enfant le permet
Scarlatine	24h00 après la 1 ^{ère} dose d'antibiotique
Varicelle	Dès que l'état général de l'enfant le permet
Poux / Teignes	Dès que le traitement est instauré

Les maladies contagieuses doivent rapidement être signalées à l'équipe éducative pour qu'elle puisse prendre les dispositions nécessaires



ORGANISATION

Les enfants sont accueillis en crèche suivant leur âge.

- *les trotteurs* (1 an ½ à 3 ans)
- *les préscolaires* (3 ans à 4 ans ½)

UNE JOURNEE EN CRECHE

- 07H00 Ouverture de la crèche
- 07H00 - 09H00 Accueil des enfants
- 07H00 - 08H00 Possibilité de prendre le petit déjeuner fourni par les parents
- 08H30 - 09H00 Séparation des groupes
- 09H00 Accueil en groupe
- **09H00 – 09H30** **Aucune arrivée n'est possible durant cette période**
- 09H30 Collation
- 10H15 - 11H30 Proposition d'activités (intérieur et extérieur)
- 11H30 Présentation du repas
- **12H00** **Repas de midi**
- 13H00 Sieste ou relaxe
- 14H00 - 15H30 Proposition d'activités (intérieur et extérieur)
- 15H30 Séparation des groupes
- 16H00 Collation
- 16H30 Proposition d'activités
- 17H00 - 17H30 Rassemblement des groupes
- 18H30 Fermeture de la crèche

LES ADAPTATIONS

L'adaptation est importante.

Elle permet à l'enfant de s'intégrer à son rythme dans le groupe, de faire connaissance avec de nouvelles personnes, d'appriivoiser un lieu inconnu.

Ce temps est également important pour les adultes, tant pour l'équipe éducative qui découvre l'enfant et ses habitudes que pour le parent qui fait connaissance avec le personnel et le fonctionnement de la structure.

Cette base servira de socle pour les échanges futurs.

Première étape : l'enfant restera avec ses parents dans le groupe pour faire connaissance avec ses nouveaux copains et avec le personnel. Une éducatrice vous présentera les locaux, le fonctionnement du groupe et le personnel éducatif. Lors de cet échange, l'éducatrice remplira avec vous un questionnaire au sujet de votre enfant (particularités, allergies...).

Deuxième étape : Vous laissez votre enfant 1 heure, seul dans son groupe. Parlez-en à la maison afin de le préparer pour cette étape.

Étapes suivantes : l'équipe éducative, d'entente avec les parents, déterminera la durée des étapes suivantes en fonction de l'enfant et de l'organisation des parents.

Toutefois, si une adaptation est plus difficile, le personnel éducatif se permettra de prolonger la durée de l'intégration.

LES ACTIVITES

Activités proposées : Activités dirigées : temps proposé aux enfants où ils peuvent, s'ils le souhaitent, participer à un atelier (jeux éducatifs, activités créatrices et manuelles, histoires, chansons, marionnettes, gymnastiques, sorties, jardinage, jeux extérieurs, découvertes de la nature...).

Activité autonome ou jeu libre : C'est à travers elle que l'enfant peut accumuler les expériences qui favorisent un développement moteur et intellectuel harmonieux (jeux symboliques, jeux de construction).

Moyens : Jeux adaptés à leur âge et à leurs besoins

Espaces aménagés en fonction de leur âge et de leur développement,
L'implication de l'adulte dans les désirs et besoins des enfants

Buts : Favoriser le développement physique, intellectuel et émotionnel de chaque enfant. Permettre aux enfants d'élargir leurs connaissances, de favoriser leur autonomie et leur liberté ainsi que d'encourager leur capacité d'initiative et d'expérimentation en privilégiant le plaisir.

Permettre aux enfants d'établir une relation avec leur environnement.

LES REPAS

A travers le moment du repas nous visons également un processus d'apprentissage de l'autonomie et de la découverte. L'équipe met en place des stratégies afin que l'enfant puisse exercer au maximum ses compétences et faire des choix reconnus par l'adulte. Les équipes éducatives veillent à faire des repas des instants de plaisir et de convivialité.

Buts : Rendre l'enfant de plus en plus autonome dans cette tâche

Encourager l'enfant dans la découverte

Offrir à l'enfant une alimentation variée

Durant toute la période scolaire, les repas sont fournis par la cuisine du centre scolaire. Durant les vacances scolaires, les restaurants de Vissoie livrent les repas.

Lors de la collation du matin, nous proposons aux enfants une variété de fruits de saison. Un montant de frs 0.50 vous sera facturé.

L'après-midi, un goûter équilibré est proposé aux enfants. Un montant de frs 1.50 vous sera facturé.

Durant la journée, les enfants ont à leur disposition de l'eau en suffisance.

Le petit-déjeuner, fourni par les parents, peut être pris en crèche de 07h00 à 08h00.

LA SIESTE OU LA RELAXATION

Le repos est indispensable pour le bien-être de l'enfant. C'est pour cette raison que les siestes sont organisées chez les trotteurs. Pour les préscolaires, le parent décide s'il est préférable que son enfant face une sieste ou un moment de relaxation. Cette décision sera prise en collaboration avec l'éducatrice du groupe afin de respecter les besoins et le rythme de l'enfant.

Pour des raisons organisationnelles nous ne réveillons pas les enfants avant 15h00.

Buts : Offrir aux enfants un moment de calme et permettre aux enfants de se reposer.

MATERIEL A APPORTER

Des couches en suffisance

Une paire de pantoufles

Une brosse à dents

Des vêtements de rechange adaptés à la saison

Des vêtements adéquats pour l'extérieur en fonction des saisons (casquette ou bonnet / sandales ou bottes de pluies...)

Un objet transitionnel (doudou, lolette)

Afin que tout le matériel soit bien distribué, merci d'inscrire sur chaque objet le nom de votre enfant. La crèche décline toute responsabilité concernant la perte d'objets, de vêtements ou de bijoux appartenant aux enfants.

PRODUITS UTILISES

Le change

liniment oléo-calcaire, lingettes sèches

Crème solaire

Daylong 50 +

En cas de rougeur

Oxyplastine, Bepanthen

En cas de blessure

crème Bepanthen

En cas de choc

granules et crème arnica

Pour le nez

sérum physiologique.

Si votre enfant est allergique à l'un des produits mentionnés ci-dessus, vous pouvez apporter votre propre matériel.



POUR FACILITER LA VIE EN CRECHE

- L'enfant doit être assuré contre la maladie et les accidents.
- Pensez à utiliser notre adresse mail (creche@anniviers.org) pour tout échange d'informations.
- Lorsque vous planifiez vos vacances, merci de nous avertir au plus tôt.
- Les enfants malades ne peuvent être pris en charge.
- Prévenez la structure en cas de maladie, avant 08h30, le repas ne sera pas facturé.
- En cas de maladie de plus d'un jour, merci d'informer l'équipe éducative chaque jour d'absence de votre enfant.
- Renseignez l'équipe éducative si des médicaments ont été administrés à votre enfant.
- Prévoyez une solution de garde autre que la crèche si votre enfant tombe malade (ex. Croix-Rouge VS au 027 324 47 50).
- En cas d'urgence les parents délèguent leur pouvoir à la responsable quant à la nécessité de faire appel au médecin ou à prendre toute mesure adéquate immédiate. Les parents seront avertis dans les délais les plus courts.
- N'apportez aucun jouet personnel (mis à part le doudou).
- Respectez impérativement les horaires.
- Pensez à lire les panneaux d'affichage.
- Veillez à tenir le casier (vestiaire) de votre enfant en ordre.
- Au cas où une personne non habituelle vient chercher l'enfant, il est impératif d'aviser le personnel éducatif le matin même ou par téléphone durant la journée. Les collaboratrices se réservent le droit de demander une pièce d'identité.
- Lorsque les parents amènent leur enfant à la crèche, le stationnement des voitures ne doit pas gêner la circulation. Des places de parcs sont à votre disposition.
- Le personnel éducatif utilise du matériel vidéo et des photos à but interne ou d'information pour les parents : sauf demande exprimée auprès de la responsable, les parents acceptent cet outil de travail. Aucune photo d'enfants n'est prise en vue d'une publication (reportage) sans l'accord préalable des parents.
- Tous changements au sein de la famille doivent être annoncés rapidement à la responsable (changement de téléphone, de situation familiale, adresse...).

LES ENTRETIENS

Chaque inscription débutera par un entretien entre la direction et les familles. Cet échange permettra à toutes les parties d'expliciter leurs besoins et attentes dans cette collaboration.

Durant le passage de l'enfant dans le secteur crèche (19 mois à 4 ans^{1/2}), seul un entretien de départ à l'école sera proposé. En cas de besoin d'autres rencontres peuvent être fixées à tout moment.

N'hésitez pas à communiquer à l'équipe éducative vos besoins et vos remarques.

PEDAGOGIE

Nous nous inspirons de divers courants pédagogiques qui mettent le bien-être de l'enfant au centre. L'autonomie, le libre choix, la confiance en l'enfant ainsi qu'en ses capacités sont autant de thèmes continuellement travaillés au sein de notre structure. Notre rôle est de veiller à l'épanouissement de l'enfant dans son développement tout entier.

Le jeu tient une place importante car il permet à l'enfant d'apprendre, d'expérimenter, de se développer sur le plan moteur ainsi que sur le plan intellectuel. Nous proposons différentes activités, sans les imposer, mais en ayant le souci de les rendre attractives, pour que l'enfant ait envie de les découvrir et d'y participer.

Selon nous, le mouvement est essentiel et c'est la raison pour laquelle notre structure possède le label « Youp'là bouge ». Ce concept consiste à proposer régulièrement des plages d'activités motrices afin de susciter chez l'enfant le plaisir de se mouvoir, de bouger. Il construit ainsi sa confiance en lui et prend conscience de son corps.

Poursuivant notre réflexion sur le mouvement, nous accordons également une place primordiale aux découvertes extérieures par tous les temps. L'aventure commence au bout du jardin et ce, dès le plus jeune âge.

La nature et le jardin constituent un cadre enrichissant au niveau du bien-être physique et psychique de l'enfant et lui permet de satisfaire sa curiosité ainsi que d'étayer ses capacités motrices et créatrices.

Pour de plus amples informations, vous pouvez vous adresser auprès de la responsable de la structure ou du personnel de la Crèche.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez.

La Mijonèta